

Cahiers ODena

Au croisement des savoirs

Cahier n° 2015-02

Les Autochtones et la ville : enjeux, défis et pistes de solution à Joliette

**Une journée de réflexion collective afin
de promouvoir l'action concertée et les
initiatives partenariales**

Catherine Couturier, Rolando Labrana et
France Robertson

Joliette et Montréal 2015



Réseau de recherche et de connaissances
relatives aux peuples autochtones

INRS
UNIVERSITÉ DE RECHERCHE



Cahiers ODENA. Au croisement des savoirs

Cahier ODENA n° 2015-02. Synthèse de l'atelier

Titre : *Les Autochtones et la ville : enjeux, défis et pistes de solution à Joliette*

Une journée de réflexion collective afin de promouvoir l'action concertée et les initiatives partenariales

Auteurs : Catherine Couturier, Rolando Labrana et France Robertson

Éditeur : Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Lieu de publication : Montréal

Date : 2015

Catherine Couturier

Coordonnatrice du réseau DIALOG, INRS, Centre Urbanisation Culture Société

Rolando Labrana

Agent de recherche, Alliance ODENA, INRS, Centre Urbanisation Culture Société

France Robertson

Directrice, Centre d'amitié autochtone de Lanaudière

Éditique

Céline Juin, INRS, Centre Urbanisation Culture Société

Révision linguistique

Catherine Couturier, INRS, Centre Urbanisation Culture Société

Diffusion

DIALOG. Le Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones

Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société

385, rue Sherbrooke Est

Montréal, Québec, Canada H2X 1E3

reseaudialog@ucs.inrs.ca

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

85, boulevard Bastien, suite 100

Wendake, Québec, Canada G0A 4V0

infos@rcaa.q.info

Organisme subventionnaire

L'Alliance de recherche ODENA est subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Université d'accueil du Réseau DIALOG et de l'Alliance de recherche ODENA



ISSN : 2291-4161 (imprimé)

ISSN : 2291-417X (en ligne)

Dépôt légal : 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

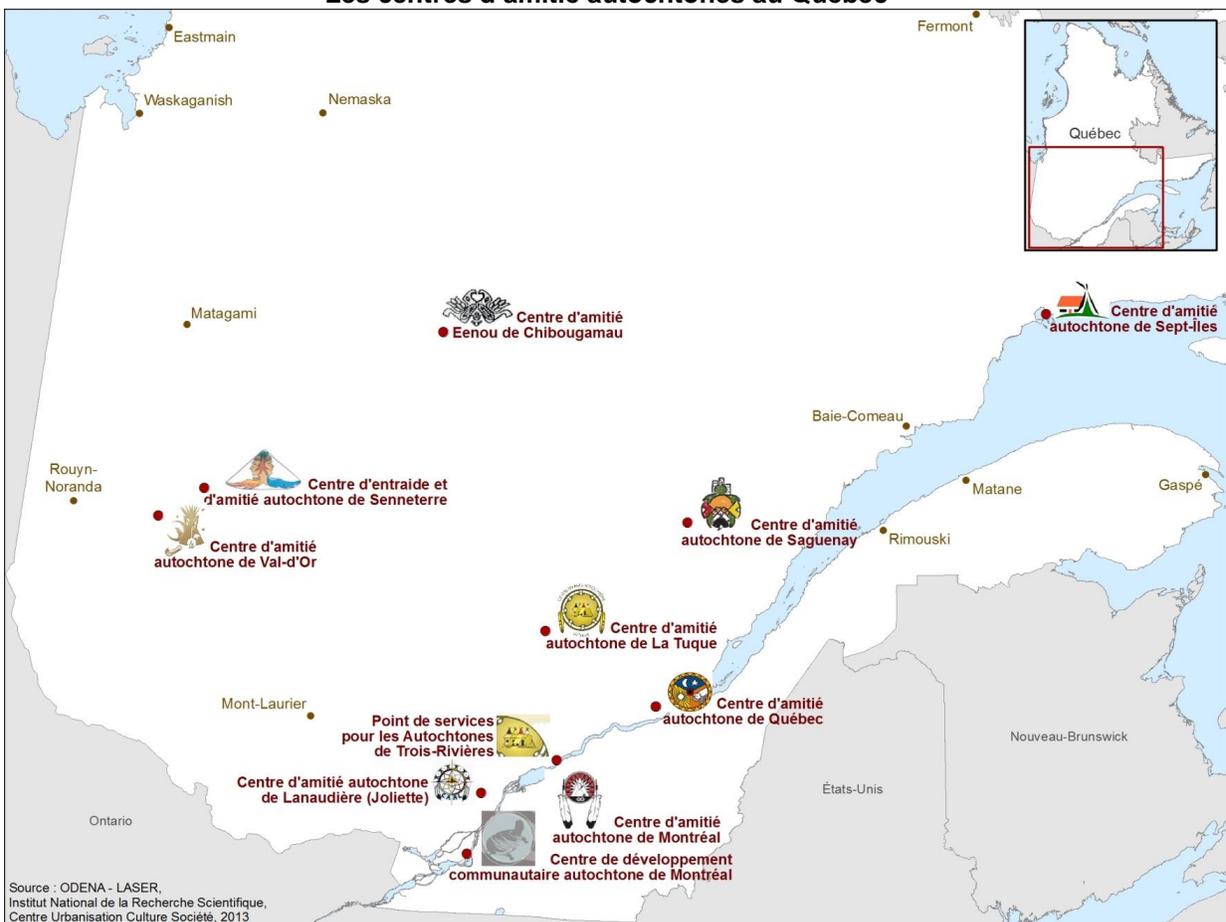
Bibliothèque et Archives Canada



L'Alliance de recherche ODENA, à l'avant-garde de l'innovation sociale, offre des avenues alternatives dans la compréhension et la réponse aux défis individuels et sociétaux des Premiers Peuples au sein des villes du Québec. Elle réunit des représentants de la société civile autochtone et des chercheurs universitaires engagés dans une démarche de coconstruction des connaissances afin d'améliorer la qualité de vie des Autochtones des villes et de renouveler les relations entre les Premiers Peuples et les autres citoyens du Québec dans un esprit d'égalité et de respect mutuel.

ODENA est une initiative conjointe de *DIALOG – Le réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones* et du *Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec*. ODENA vise à soutenir le développement social, économique, politique et culturel de la population autochtone des villes québécoises et à mettre en valeur l'action collective des centres d'amitié autochtones du Québec. Depuis 2014, les travaux d'ODENA se déploient également à l'échelle nationale et internationale. Cette alliance privilégie la recherche de proximité, le partage continu des savoirs et leur inscription directe dans les initiatives de reconstruction sociale mises de l'avant par les instances autochtones concernées. ODENA a été mise sur pied en 2009 dans le cadre du Programme des Alliances de recherche universités-communautés du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Les centres d'amitié autochtones au Québec



| Table des matières |

Introduction.....	1
Section 1 : Le cadre de l'événement	3
1.1 La population autochtone dans les villes du Québec	3
1.2 La Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain	4
1.3 Le mouvement des centres d'amitié autochtones au Québec.....	4
Section 2 : Le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière.....	7
2.1 Présentation	7
2.2 Un aperçu des principaux dossiers en cours au CAAL	8
Section 3 : La rencontre des partenaires des 19-20 février 2015.....	11
3.1 Allocutions et conférences d'ouverture	11
3.2 La démarche communautaire du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	12
3.3 Atelier d'échange sur l'éducation	13
3.3.1 Constats des participants et participantes	13
3.3.2 Pistes	16
3.4 Atelier d'échange sur la santé et les services sociaux	17
3.4.1 Constats des participants et participantes	17
3.4.2 Pistes	19
3.5 Atelier d'échange sur l'emploi, l'entrepreneuriat et le développement économique.....	20
3.5.1 Constats des participants et participantes	20
3.5.2 Pistes	22
Conclusion	23
Bibliographie.....	25
ANNEXES	27



| Introduction |

Ce document rend compte de la rencontre des partenaires du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (CAAL), qui s'est tenue les 19 et 20 février 2015 à l'hôtel Château Joliette. Cette rencontre a eu lieu dans le cadre des forums locaux de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU). Plusieurs instances locales, régionales et provinciales y ont participé, notamment le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ), des enseignants du primaire, du secondaire, du collégial et de l'éducation aux adultes de Joliette, le personnel enseignant des écoles primaires et secondaires de Manawan, et des membres de l'Alliance de recherche ODENA.

La rencontre avait comme principal objectif de favoriser l'échange sur plusieurs thèmes : employabilité, éducation, santé et services sociaux pour les Autochtones de Joliette et de la communauté atikamekw de Manawan. Les grands objectifs de la journée étaient les suivants :

- Tracer un bref portrait de la réalité et des conditions socioéconomiques de la population autochtone dans la ville de Joliette
- Circonscrire les enjeux en matière de santé, de services sociaux, d'éducation et d'économie associés à la présence des Autochtones dans la ville de Joliette
- Recueillir les opinions et suggestions de divers acteurs de la ville et de la communauté atikamekw de Manawan afin d'orienter les actions futures du Centre.



Centre d'amitié autochtone de Lanaudière. Crédit photo : Rolando Labrana



L'assemblée. Crédit photo : Rolando Labrana



Section 1 : Le cadre de l'événement

1.1 La population autochtone dans les villes du Québec

Une cinquantaine de villes comptent de nos jours une population autochtone relativement nombreuse, parmi lesquelles on retrouve de grands centres et des pôles régionaux tels que Montréal, Québec, Trois-Rivières, Gatineau, Baie-Comeau, Val-d'Or et Saguenay (Lévesque et Cloutier 2013). Seize fois plus importante en 2008 qu'elle ne l'était en 1980, cette population s'est accrue en moyenne de 70 % entre 2001 et 2006 et représente plus de 60 % de la population autochtone totale de la province. Dans une ville comme Val-d'Or, la population autochtone a augmenté de 270 % entre 1996 et 2006 (selon les chiffres du recensement 2006 de Statistique Canada). C'est également une population diversifiée puisqu'elle se compose de personnes issues des Premières Nations, du peuple inuit et du groupe métis. Tous groupes confondus, il est possible d'estimer qu'en 2014, au moins 80 000¹ personnes autochtones résident, de manière temporaire ou permanente, dans les villes et villages du Québec; quelque 70 % se retrouveraient en région alors que Montréal et Québec accueilleraient 30 % d'entre elles.

La population autochtone à Joliette : quelques éléments d'information

- **Selon les données de Statistique Canada, la population autochtone de la ville de Joliette a pratiquement doublé entre 1996 et 2006** : cette population se chiffrait à 160 en 1996 et est passée à 295 personnes en 2006. De même, la proportion de la population autochtone par rapport à la population totale de la ville a presque doublé, passant de 0,9 % à 1,6 %.
- **En 2006, près de 58 % de la population autochtone de la ville de Joliette avaient moins de 24 ans** : à l'inverse, on comptait à peine une dizaine de personnes âgées de plus de 65 ans.
- **Une forte présence des jeunes femmes dans la ville de Joliette** : près du cinquième des Autochtones habitant Joliette en 2006 sont des femmes âgées de 20 à 29 ans (19 %). Les femmes forment d'ailleurs plus des trois cinquièmes de la population (62,1 %).

Note : Deux fiches d'information placées en annexe du présent document fournissent des informations détaillées au regard de la situation démographique et socioéconomique de la population autochtone à Joliette et dans la région environnante.

¹ Ce chiffre de 80 000 personnes correspond approximativement à 60 % de la population autochtone totale du Québec. Il a été estimé à partir des données suivantes agrégées : 1) la somme des personnes qui ont déclaré une identité autochtone (Indiens des Amériques, Métis et Inuit) lors du recensement canadien de 2006 (108 425 personnes); la population des communautés autochtones qui n'ont pas répondu au recensement de 2006, estimée à partir des données du Registre des Indiens du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada (quelque 25 000 personnes). Le 60 % correspond grosso modo à la proportion moyenne canadienne de la population autochtone qui ne réside pas sur réserves; dans le cas du Québec, cette proportion est souvent estimée à la baisse compte tenu des difficultés liées à l'enregistrement. Par ailleurs, ces estimations ne tiennent pas compte d'une population autochtone « flottante » qui échappe aux diverses compilations démographiques et que l'on peut estimer approximativement entre 15 000 et 25 000 personnes. De plus, à la faveur de la mise en application de la *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens* (2010), le dénombrement de la population autochtone du Québec et du Canada dans les villes a été modifié à la hausse (Lévesque et Cloutier 2013).

1.2 La Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain

Élaborée en 1997 pour une première mise en œuvre dès 1998, la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU) a été renouvelée une première fois en 2007 pour une période de cinq ans, avec un budget de 68,5 M\$. Cet élargissement, à la fois en termes de mandat et de crédits, fut justifié par la nécessité de répondre aux besoins croissants des Autochtones résidant dans les villes. L'objectif ultime de la SAMU est en effet de réduire l'écart de niveau de vie entre les Autochtones et les autres Canadiens. Concrètement, le budget de la SAMU a surtout servi dans un premier temps à soutenir des projets pilotes de partenariat dans huit grands centres urbains identifiés en 1998 (Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Regina, Winnipeg, Toronto et Thunder Bay). En 2012, son mandat a été prolongé pour deux autres années (27 M\$) (AADNC 2013), ce qui a permis notamment d'ajouter Montréal aux villes précédemment ciblées. Longtemps administrée par le Bureau de l'interlocuteur fédéral (BIF), la SAMU est aujourd'hui placée sous la responsabilité du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada (AADNC), qui gère trois volets du Programme des Autochtones anciennement administrés par Patrimoine Canada, à savoir le Programme des centres d'amitié autochtones, Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone, et Jeunesse Canada pour les Autochtones en milieu urbain.

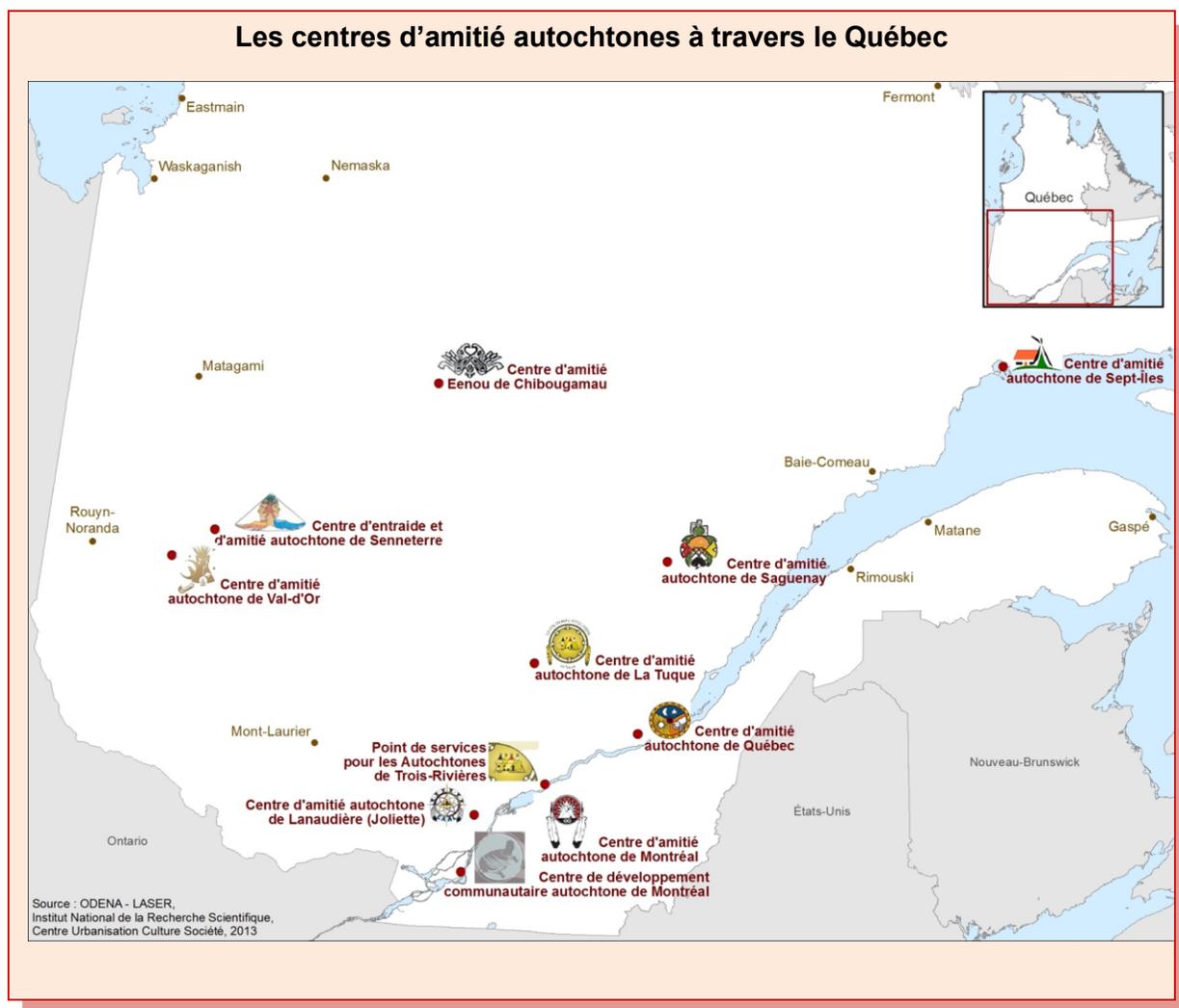
En février 2014, AADNC renouvelle à nouveau le financement accordé à la SAMU, qui priorise toujours les partenariats et la collaboration dans le but « d'aider à accroître la participation des Autochtones en milieu urbain à l'économie » (AADNC 2014). Les quatre programmes s'adressant aux centres d'amitié autochtones sont abolis, pour être remplacés par deux nouveaux programmes : Partenariats urbains et Développement des capacités communautaires.

Dans la foulée, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) se voit confier le mandat d'élaborer une planification stratégique communautaire régionale. Le RCAAQ décide ainsi de mettre en place, en collaboration avec tous les centres d'amitié autochtones de la province, onze plans communautaires locaux (un pour chaque ville où est établi un centre d'amitié autochtone, et un spécifique à la population inuite à Montréal). Ces plans locaux serviront à identifier les priorités pour chacune des villes concernées (qui orienteront le financement), pour ensuite servir à l'élaboration d'une planification provinciale et d'un plan d'action.

1.3 Le mouvement des centres d'amitié autochtones au Québec

Le mouvement des centres d'amitié autochtones existe depuis plus de 60 ans à travers le Canada. Quelque 120 centres d'amitié autochtones ont été mis sur pied depuis le début des années 1950. Dix centres d'amitié sont établis au Québec. Les centres d'amitié sont des lieux de rencontre et des agences de services établis dans différentes villes au service de la population autochtone de toutes provenances et de toutes origines. Ils ont été mis sur pied afin de pallier le manque de ressources disponibles pour la population autochtone qui ne réside pas au sein des réserves. Au fil du temps, ils sont devenus des catalyseurs d'action et de solidarité incontournables pour la population autochtone urbaine, des lieux d'apprentissage et de formation, des carrefours où on intervient autant en matière de logement que de santé et d'éducation, de pauvreté que d'aide aux devoirs, ou de soutien pour les aînés.

Le personnel des centres travaille quotidiennement à favoriser une meilleure compréhension des enjeux, défis et problématiques auxquels sont confrontés les Autochtones citadins, non seulement auprès des citoyens du Québec, mais aussi auprès de leurs concitoyens autochtones vivant en communauté. Une philosophie holistique qui préconise à la fois l'autonomisation des individus et l'appartenance à un projet collectif sous-tend la mission des centres. En plaçant l'individu au cœur de toute initiative, on privilégie l'accomplissement personnel et l'acquisition de compétences plutôt que l'assistanat. De la même manière, l'engagement des centres au regard du développement social et économique puise dans les principes de l'économie sociale par la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement destinés à accroître l'employabilité des individus et par la combinaison d'activités sociales, économiques et éducatives afin de contrer la pauvreté et l'exclusion.



Section 2 : Le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière

2.1 Présentation



Le Centre d'amitié de Lanaudière a ouvert ses portes à Joliette en 2001. Il offre des services aux familles et aux personnes autochtones de la région de Lanaudière, en grande majorité des Atikamekw originaires de Manawan. C'est pourquoi le Centre a voulu tisser des liens étroits avec la communauté de Manawan : le Conseil des Atikamekw de Manawan est partenaire depuis plusieurs années, et collabore à l'organisation des activités culturelles en plus d'offrir du soutien aux élèves autochtones fréquentant la Commission scolaire des Samares.

Le Centre a consolidé ses services au cours des dernières années, mais son mandat reste le même : améliorer la qualité de vie et les conditions d'existence des Autochtones vivant dans les villes. Les programmes mis en œuvre visent à : 1) faciliter l'accès au marché du travail; 2) favoriser la réussite scolaire des jeunes; 3) améliorer l'accès au logement; et 4) préserver la culture et les valeurs autochtones en développant des services pour les enfants d'âge préscolaire.

Le CAAL emploie aujourd'hui huit personnes : la directrice, madame France Robertson, une adjointe administrative, un responsable des communications, des agentes et intervenantes de soutien en éducation, et une animatrice famille et petite enfance. Le CAAL compte un Comité Aîné et un Comité Parents, et s'est également doté d'un Conseil des jeunes en janvier 2013, afin de planifier des activités visant cette clientèle.



Centre d'amitié autochtone de Lanaudière. Crédit photo : Rolando Labrana

2.2 Un aperçu des principaux dossiers en cours au CAAL

Réunir les acteurs du milieu pour favoriser la réussite éducative Le programme de soutien en éducation

Orientations

Dans le cadre du programme de soutien en éducation, qui a démarré en 2013, l'équipe du Centre d'amitié accompagne les élèves autochtones dans leur cheminement scolaire. Ce programme émane d'une concertation entre la communauté atikamekw de Manawan, le CAAL et la Commission scolaire des Samares. Il mise sur la collaboration avec les écoles de Manawan et de Lanaudière pour garantir une offre de services qui prend en compte les spécificités des élèves autochtones. Le programme cible les élèves autochtones qui fréquentent les écoles de la ville de Joliette (maternelle, primaire, secondaire, formation aux adultes, Cégep régional de Lanaudière).

Mission

1. Soutenir la réussite des élèves autochtones en offrant divers services, tels que l'aide aux devoirs, la distribution de matériel scolaire et la réalisation d'activités pédagogiques;
2. Outiller les parents pour qu'ils puissent jouer un rôle actif dans la persévérance et la réussite scolaires de leurs enfants. Divers ateliers sont organisés, par exemple sur l'estime de soi et le soutien parental de l'enfant. Un accompagnement (qui offre aussi des services de traduction le cas échéant) est également offert aux parents lors des rencontres à l'école avec la direction et avec les enseignants;
3. Sensibiliser les intervenants scolaires (enseignants, éducateurs spécialisés, orthopédagogues, directeurs d'école) aux réalités socioculturelles des élèves autochtones en les invitant à tenir compte de ces réalités dans leurs interventions. Un soutien particulier est également offert dans le cas des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage.

Partenaires

- Services éducatifs de la communauté atikamekw de Manawan, école primaire Simon P. Ottawa et école secondaire Otapi
- Commission scolaire des Samares
- Écoles primaires Sainte-Thérèse, Des Mésanges et Saint-Pierre (Joliette)
- Écoles secondaires Thérèse-Martin et Barthélémy-Joliette (Joliette)

Retombées

L'aide au devoir est offerte à quelque 30 élèves des écoles primaires et à 12 élèves des écoles secondaires, deux fois par semaine. De plus, 80 élèves fréquentent le magasin scolaire afin d'avoir accès à certains articles. Le programme offre un accompagnement aux parents de 25 élèves lors de rencontres à l'école, ainsi qu'aux parents de 6 jeunes autochtones inscrits dans les écoles de la ville de Joliette. En outre, 25 élèves sont suivis, conjointement avec le personnel des écoles, pour leur offrir un encadrement psychosocial ou scolaire (absentéisme, problèmes de consommation, intimidation, francisation, etc.). En 2015, le programme se déploie dans 4 écoles primaires et 2 écoles secondaires.

Pour en savoir plus

Le CAAL a produit un dépliant et une vidéo en 2014 (pour plus d'informations, contactez Geneviève Sioui au CAAL 450-760-3865).

Site Facebook du CAAL : <https://www.facebook.com/...>

Site web : http://manawan.com/caal_mission.cshtml

Soutenir les enfants et les parents et préparer la rentrée scolaire Le programme *Famille et petite enfance*

Orientations

Ce programme s'inscrit dans le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques (PAPACUN). D'abord une halte-garderie, il intègre aujourd'hui des activités destinées aux familles. Deux employés s'y consacrent : une personne est responsable d'animer les différentes activités avec les familles et une autre s'occupe de la pédagogie et du suivi du plan de travail du programme PAPACUN. La halte-garderie est offerte deux fois par semaine. Les mardis pour les enfants âgés de 2 à 3 ans, et les jeudis pour les enfants de 4 à 5 ans. Le Centre accueille 8 enfants chaque jour (16/semaine). Les activités de la halte-garderie répondent aux objectifs parascolaires visant le développement des habiletés sociales et cognitives, ainsi que la gestion des émotions, l'affirmation personnelle et la capacité de fonctionner dans le cadre d'une routine quotidienne en prévision de la rentrée scolaire. Ces activités permettent également de mettre en valeur les liens d'attachement entre les enfants et leurs parents. Plusieurs parents se retrouvent au sein du comité « La voix des parents », dans le but d'organiser différentes activités destinées aux familles autochtones : cuisine collective, café-rencontre, sorties familiales.

Mission

Le programme Famille et petite enfance vise l'accompagnement des familles autochtones résidentes de Joliette dans la préparation à l'intégration des enfants au monde scolaire. Les activités mises en place concernent la culture, la langue, l'éducation, la promotion de la santé, la nutrition et le soutien social.

Partenaires

- Maison parent-AISE
- Joujouthèque Farfouille
- Programme d'insertion à l'école Passe-Partout
- La Soupière
- CLSC

Retombées

Selon le rapport d'activités du CAAL de 2013-14 :

- 47 familles ont participé aux sorties familiales organisées (« tente » à sucre, cueillette de pommes, visite familiale au Zoo de Granby);
- 162 personnes ont participé à l'atelier d'artisanat (sur une période de 27 semaines);
- 27 familles ont participé au souper de Noël (85 enfants ont reçu des cadeaux);
- 21 familles ont reçu des paniers pendant le temps de fêtes;
- 8 aînés ont reçu des paniers de fruits.

Pour en savoir plus

Centre d'amitié autochtone de Lanaudière. *Rapport activité 2013-2014*. <http://www.manawan.com...>
Site du CAAL : http://www.manawan.com/caal_mission.cshtml

Marcher pour améliorer la qualité de vie des patients autochtones
Le projet *Motetan Mamo* de Nation à Nation

Orientations

Motetan Mamo, « marchons ensemble » en langue atikamekw, est une marche annuelle reliant Manawan à Joliette, qui permet de recueillir des fonds afin de soutenir les Autochtones dont l'état de santé requiert des soins récurrents (dialyse par exemple), qu'ils résident ou soient de passage dans la région de Lanaudière.

Mission

Recueillir des fonds pour combler des besoins variés : transport, alimentation, frais de médicaments.

Partenaire principal

- Conseil de bande de Manawan

Contributions reçues pour l'édition 2015

- Caisse Desjardins de Joliette
- Clinique dentaire
- Diocèse de Joliette
- Foyer Élisabeth
- IGA Crevier de NDP
- Juteau Ruel
- Kiwi copie impression
- La Ferme Régis
- Lutin Atikamekw
- Métro de Joliette
- Municipalité de Saint-Zénon
- Municipalité Saint-Charles-Borromée
- Municipalité Sainte-Émilie-de-l'Énergie
- Municipalité Saint-Jean-de-Matha
- Municipalité Saint-Michel-des-Saints
- Pharmacie Jean Coutu Joliette
- Ville de Joliette

Retombées

Depuis 2013, date de la première édition, de plus en plus de marcheurs se joignent à l'initiative. Lors de la première édition, la marche débutait à Manawan en direction de Joliette. En 2014, le trajet inverse a été adopté afin que les marcheurs puissent arriver à destination pendant le Pow-Wow de la communauté atikamekw, qui a lieu la première semaine du mois d'août. À chaque étape de la marche, les participants effectuent des arrêts afin de sensibiliser la population de Lanaudière aux enjeux liés à la santé en milieu urbain.

Dans le souci de rendre cette initiative plus visible, on a prévu en 2015 la tenue de plusieurs activités au fil de l'itinéraire : souper-conférence avec l'historien et sociologue Denys Delâge sous le thème *Héritage métis et peur de passer pour des sauvages*; cercles de partage; bénédiction des marcheurs par le Père Berthier; souper-partage pour clore la marche.

Pour en savoir plus

Site Facebook de la marche : <https://www.facebook.com/motetan.mamo.7>

Annonce de l'événement : <http://www.fnyouthnetwork.com/...>

Communiqué de presse de la CSN : <http://www.csn.qc.ca/...>



Section 3 : La rencontre des partenaires des 19-20 février 2015

3.1 Allocutions et conférences d'ouverture

Monsieur Richard Moar, atikamekw et membre du conseil d'administration du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière, a ouvert la journée avec un chant. Le président du conseil d'administration du CAAL, Éric Labbé, a ensuite souhaité la bienvenue aux participants et participantes.

Par la suite, Rolando Labrana, agent de recherche pour le réseau DIALOG, a présenté un portrait de la ville de Joliette et de la zone d'influence territoriale du CAAL tiré de la *Cartographie sociale et économique de la population autochtone de villes du Québec*, de même que les résultats préliminaires de l'enquête provinciale réalisée par l'Alliance ODENA. Ainsi, la zone d'influence territoriale du CAAL a une superficie 9 937 km², avec une population de 108 071 personnes, dont 2 725 ayant déclaré une identité autochtone (selon le recensement de 2006). La zone inclut la MRC de Joliette et de Matawinie, les municipalités sur leurs territoires et la communauté atikamekw de Manawan (pour en savoir plus, consulter Lévesque *et al.* 2011, de même que les fiches d'information placées en annexe du présent document).

Dans le cadre de l'Enquête provinciale, l'Alliance ODENA a rencontré à Joliette 68 personnes de 18 ans et plus, résidentes et de passage; 54 % des répondants étaient des femmes, et 46 %, des hommes. De plus, 59 % avaient entre 18 et 29 ans, 29 % de 30 à 49 ans, et 12 %, 50 ans ou plus. Cette enquête vise à tracer le premier portrait d'ensemble de la situation sociale, économique, culturelle, politique et juridique des Autochtones des villes du Québec afin de doter les centres d'amitié, de même que les instances gouvernementales, de nouveaux indicateurs et de nouveaux mécanismes destinés à bonifier l'offre de services offerts à la population autochtone des villes du Québec.

Finalement, madame Claudie Paul, directrice générale adjointe et responsable des dossiers santé et services sociaux au RCAAQ, a fait un survol de l'historique et de la mission du regroupement et du mouvement des centres d'amitié au Québec et au Canada, et informé les partenaires sur le contexte de la rencontre dans le cadre de la SAMU. Ces rencontres, qui se déroulent dans chacun des centres d'amitié, serviront d'assise à une planification stratégique régionale qui est effectuée dans le cadre de la restructuration du programme de la Stratégie fédérale pour les Autochtones en milieu urbain (SAMU). Chacun des centres d'amitié doit ainsi identifier quelques priorités pour la planification de ses services actuels et à venir.

Dans la démarche qu'on fait, on veut aussi élargir les collaborations avec les communautés autochtones. Notre monde se promène; il faut être capable de faire des liens et d'offrir des services complémentaires à ceux déjà offerts par les communautés.

Claudie Paul, directrice générale adjointe, RCAAQ.

3.2 La démarche communautaire du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière

Si on veut améliorer les conditions de vie des Autochtones en offrant plusieurs services, il est très important de travailler en partenariat.

France Robertson

France Robertson, directrice du CAAL, a ensuite fait part de la démarche communautaire du centre. Le CAAL, malgré son implantation relativement récente (2001), a acquis une grande expérience dans la mise en oeuvre de plusieurs projets novateurs dans la région. Les services offerts touchent plusieurs sphères de la vie : soutien aux familles, *empowerment*, éducation, emploi. Pour le CAAL, la création de partenariats, particulièrement avec la communauté de Manawan, est primordiale pour mener à bien sa mission. En effet, plusieurs utilisateurs des services du CAAL proviennent de cette communauté.

C'est bien beau favoriser la participation à l'économie des Autochtones, mais il faut travailler ensemble pour éliminer les obstacles pour qu'ils soient bien dans tous les aspects de leur vie.

France Robertson

La première rencontre SAMU a eu lieu le 30 janvier 2014; l'enjeu de l'éducation avait alors été mis en évidence. À la suite de ce constat, un comité formé d'intervenants scolaires a été mis sur pied pour se pencher sur les priorités qui avaient été identifiées par les partenaires (absentéisme des élèves, implication des parents et accompagnement des familles).

Dans le cadre de la deuxième rencontre SAMU, le CAAL a décidé d'étendre la gamme des priorités, et a envoyé une quarantaine d'invitations à ses partenaires de plusieurs secteurs. La réponse des partenaires fut enthousiaste.

Ces deux journées de réflexion auront permis d'échanger avec les différents intervenants, sur trois sujets principaux : l'éducation; la santé et les services sociaux; l'emploi, l'entrepreneuriat et le développement économique. Pour ce faire, les participants ont été divisés en trois groupes; les animateurs des trois panels de discussion se sont déplacés dans les groupes tout au long des deux jours. Ainsi, tous les participants/participantantes ont eu la chance de s'exprimer sur les trois thématiques choisies. Les animateurs ont ensuite mis en commun les réflexions des participants/participantantes pour en faire ressortir trois priorités.

3.3 Atelier d'échange sur l'éducation

3.3.1 Constats des participants et participantes

- **Le système d'éducation à Manawan et à Joliette**

La communauté de Manawan inclut sur son territoire une école primaire (Simon P. Ottawa) et une école secondaire (Otapi). Au primaire, les trois premières années se déroulent en atikamekw; à partir de la 4^e année, l'enseignement se fait en français. Le centre multiservice des Samares a par ailleurs rétabli récemment une entente avec la communauté atikamekw de Manawan pour y offrir une formation générale destinée aux adultes (16 ans et plus, pour la formation présecondaire et secondaire). Cette entente prévoit que le Centre multiservice des Samares et le Conseil de bande de Manawan se partagent certaines responsabilités : le premier embauche le personnel enseignant, et le second assure le suivi des étudiants. À Joliette, une quinzaine d'élèves autochtones fréquentent chacune des deux écoles secondaires de Joliette. Les élèves peuvent ensuite entamer une formation professionnelle à Joliette, ou poursuivre leurs études au Cégep régional de Lanaudière à Joliette, mais plusieurs s'inscrivent également au Cégep de Trois-Rivières.

L'éducation à Manawan, comme à Joliette, est confrontée à plusieurs défis : manque de ressources, désengagement des parents, retard des élèves en français... L'enquête ODENA confirme également les défis en matière d'éducation : à Joliette, 57 % des répondants ne possèdent pas de diplôme. Voici donc les défis et constats soulevés par les trois groupes de participants.

- **Croissance démographique**

Il y a 700 jeunes qui fréquentent le primaire et le secondaire sur la communauté, sur une population de 2500 habitants... Quand il y a des décisions qui sont prises à l'école, ça affecte tout le village.

Guillaume Vollant, directeur de l'école secondaire Otapi

Tout d'abord, la population de la communauté de Manawan est en constante augmentation, surtout celle des jeunes, ce qui entraîne plusieurs problèmes : pénurie de logements, surpopulation des classes (d'après certains participants, un tiers de la population de la communauté est à l'école). Le CPE accueille également un grand nombre d'enfants (plus de 80 enfants de 0 à 5 ans), de même que le service de garde en milieu scolaire (30 places).

Cette pénurie de logements complique également l'hébergement des intervenants du milieu éducatif qui viennent de l'extérieur de Manawan.

Quand il y a 10 personnes qui vivent dans la même maison, là... Le matin, quand tout le monde se lève en même temps, c'est certain que le jeune va arriver en retard à l'école!

Guillaume Vollant, directeur de l'école secondaire Otapi

L'accès aux logements est également une problématique dont il faut tenir compte à Joliette; se loger à l'extérieur de la communauté implique des coûts qui ne sont pas à la portée de tous.

- **Langue**

Plusieurs participants ont souligné le décalage des élèves autochtones par rapport aux francophones dans la maîtrise du français écrit. En effet, même si les élèves autochtones parlent bien le français, ceux-ci ne maîtrisent pas toujours aussi bien le français écrit. La maîtrise insuffisante du français par les étudiants originaires des communautés a un impact négatif sur leur performance scolaire. Les jeunes ont besoin d'un meilleur suivi, et les programmes d'aide déjà en place pour les immigrants sont rarement adaptés aux réalités autochtones.

La place de la langue autochtone dans l'éducation des jeunes a également été mentionnée lors des discussions. Pour certains, la langue autochtone doit s'apprendre à la maison et le français doit s'apprendre à l'école. Cependant, cette vision n'a pas fait l'unanimité parmi les participants (si la langue atikamekw n'est pas enseignée, se perdra-t-il?). Ce débat, beaucoup plus large que la question qui nous préoccupe aujourd'hui, reste constamment en toile de fond lorsqu'il est question d'éducation vs d'instruction.

- **Manque de ressources**

Le manque de ressources dans les écoles est une préoccupation constante. En effet, on soutient que le financement reçu pour Manawan de la part de ministère des Affaires autochtone et du Développement du Nord Canada n'est pas suffisant pour assurer l'embauche des intervenants du milieu éducatif (qui de surcroît parlerait atikamekw, pour effectuer un meilleur diagnostic). Ainsi, on manque de ressources spécialisées dans les écoles de la communauté, particulièrement de psychologues et d'orthophonistes, ce qui peut avoir des conséquences sur la persévérance scolaire des élèves. Par ailleurs, la surpopulation des classes sur la réserve peut pousser à la mobilité vers la ville; les élèves ne peuvent recevoir l'attention et l'aide dont ils ont besoin.

- **Désengagement des parents**

Si le parent n'a pas été à l'école, comment peut-il aider son enfant avec ses devoirs ?

Un participant

L'implication des parents dans l'éducation des élèves autochtones fut également abordée : alors que certaines familles s'engagent à accompagner leurs enfants dans leur parcours scolaire, d'autres se détachent complètement de leur éducation, laissant le choix à leurs enfants de poursuivre ou non leurs études.

Les familles hors communauté sont plus isolées, leur réseau est plus restreint. Donc les modèles qui leur sont accessibles sont plus restreints.

Stéphane Clavet, Centre jeunesse de Joliette

D'après les participants, le désengagement des parents est une des conséquences des pensionnats indiens. Il est aujourd'hui reconnu que la fréquentation des pensionnats par les Autochtones a eu un impact direct sur leur rapport à plusieurs aspects de leur vie, dont l'éducation².

² Pour en savoir plus sur le régime des pensionnats indiens, consulter le site web de la Commission de vérité et réconciliation : <http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=15>

Il faut que les parents sachent qu'ils ont une place à l'école.

Geneviève Sioui, CAAL

Il faut également rappeler que la *Loi sur les Indiens* prévoyait la perte du statut des Autochtones qui poursuivaient des études postsecondaires. Comme on le remarque au CAAL, certains parents autochtones ne se sentent pas outillés pour accompagner leurs enfants dans leur parcours scolaire. On remarque ainsi un manque d'organisation familiale en général; les enfants sont laissés à eux-mêmes. Plusieurs intervenants suggèrent par conséquent de mieux accueillir les parents, de faire une meilleure évaluation des besoins.

- **Choc culturel**

Il faut se rendre à l'évidence que ça ne marche pas. Nous avons été drillés dans un cadre rigide; il faut travailler autrement, donner plus de latitude aux élèves, et essayer de créer un lien de confiance entre le jeune, les parents et l'école.

Femme, école secondaire
Thérèse Martin

Les étudiants autochtones ont plus de possibilités dans le système scolaire de Joliette qu'à Manawan. Par contre, une fois installés en ville, ceux-ci doivent faire face à de nouveaux défis, parmi lesquels l'isolement causé par la fragilité du tissu social, la difficulté à se trouver un logement ou du financement pour leurs études, mais également la méconnaissance de la culture autochtone de la part du personnel des écoles et des autres élèves. Le choc culturel se vit autant chez les élèves que chez les enseignants : valeurs et styles d'apprentissage différents, encadrement, savoirs culturels plus ou moins pris en compte. Il faut donc développer des services culturellement pertinents afin d'encourager la persévérance scolaire.

Il y a plus d'opportunités [en ville pour étudier ou travailler], mais il n'y a pas de tissu social, de lien social.

Une participante

Les règles très rigides s'adaptent d'ailleurs plutôt mal aux réalités autochtones. À l'éducation aux adultes, un étudiant ne peut s'absenter plus de 5 jours d'affilée. Or, les jeunes autochtones ont souvent à leur charge des enfants, ou des membres de la famille dont ils doivent s'occuper.

- **Soutien aux élèves**

*Je les sens vraiment seuls
[...] Ils connaissent peu les
ressources.*

Une participante

L'importance du suivi et du soutien des élèves durant leur parcours a été soulignée par plusieurs participants, sous différents angles. Ce suivi est parfois difficile à réaliser, à cause de la grande mobilité des gens, autant des jeunes que des enseignants. De plus, les programmes d'appui aux autochtones changent souvent, et les jeunes connaissent peu les ressources. Au collégial, on remarque par ailleurs que peu d'élèves autochtones sont

inscrits au Cégep régional à Joliette, mais qu'ils fréquentent plus souvent le Cégep de Trois-Rivières. En effet, à Trois-Rivières les étudiants peuvent compter sur le soutien d'un agent de liaison, un service de garderie, ainsi qu'un service de transport. Pour qu'une meilleure intégration ait lieu à Joliette, plusieurs membres de l'assistance sont d'avis que de tels services pourraient avoir un effet positif sur la fréquentation du Cégep régional de Lanaudière à Joliette par les étudiants autochtones (en effet, parmi les causes du décrochage scolaire identifiées, les participants de l'atelier ont évoqué trois causes : la difficulté d'accéder à un logement en ville; les raisons financières et le fait de ne pas avoir accès à un CPE pour ses enfants³). Le CAAL souhaite travailler en ce sens avec le Cégep à Joliette.

- **Lourdeur administrative**

Les obstacles administratifs nuisent également à la persévérance scolaire des élèves autochtones en ville. En effet, les établissements scolaires exigent plusieurs formulaires lors de l'admission. Cette lourdeur administrative fait en sorte que certains élèves se sentent souvent découragés par l'ampleur des démarches associées et abandonnent leurs démarches. De plus, l'étanchéité des programmes et les divers paliers (fédéral et provincial) ajoutent à cette complexité administrative.

3.3.2 Pistes

Accroître la sensibilisation des intervenants, des décideurs et du grand public à propos des réalités des Autochtones. Une meilleure connaissance des réalités autochtones par le personnel enseignant et la population générale est essentielle afin de contribuer à faire tomber les préjugés ou méconnaissances. Il est primordial de combattre les préjugés, car ces derniers ont un impact négatif direct sur l'adaptation et la réussite des élèves en milieu scolaire. Les enseignants et participants autochtones ont également mentionné qu'il serait important de prendre en considération la perception atikamekw de l'éducation afin de mieux la valoriser et la promouvoir, et de créer des programmes culturellement pertinents.

Valoriser le rôle des parents. Des participants ont souligné l'importance d'impliquer les parents dès le début du parcours scolaire de leurs enfants, en plus de favoriser un climat de collaboration entre les parents et les enseignants, afin d'offrir aux enfants un meilleur encadrement. De plus, la présence de modèles de réussite permet à l'enfant de trouver une source de motivation pour leurs études.

³ Actuellement, le CAAL accueille huit jeunes au CPE.

Accompagner les jeunes autochtones dans leurs études. Selon des membres de l'assistance, il serait nécessaire que des conseillers soient présents au sein des établissements scolaires de Joliette pour accompagner les élèves autochtones. Les exemples de l'agent d'intégration de l'école Thérèse-Martin et de l'agent de liaison du Cégep de Trois-Rivières ont été présentés comme étant de bons modèles à reproduire. Un autre élément à considérer dans l'accompagnement des jeunes autochtones est l'accès à des services de gardes/CEP afin de leur permettre de continuer leur cursus scolaire. L'importance d'adapter les programmes d'enseignements aux réalités autochtones a également été soulevée, en offrant par exemple la possibilité de faire le programme d'enseignement secondaire sur 6 ans.

Former des partenariats. La création de partenariats entre la communauté atikamekw de Manawan et les commissions scolaires de Lanaudière sont nécessaires afin d'éliminer les obstacles administratifs auxquels doivent faire face les étudiants autochtones de Joliette. Les participants ont manifesté le désir que le CAAL élargisse sa mission à toute sa zone d'influence territoriale.

3.4 Atelier d'échange sur la santé et les services sociaux

3.4.1 Constats des participants et participantes

Plusieurs préoccupations relatives aux questions de santé et services sociaux recoupent les sujets soulevés en ce qui a trait au domaine de l'éducation : méconnaissance des services, manque de formation, manque d'accompagnement, barrière linguistique.

- **Accessibilité des services et adaptation culturelle**

Il y a un manque de continuité dans les services.

Geneviève Sioui, CAAL

Plusieurs préoccupations au sujet du secteur de la santé ont donc été soulevées pendant les discussions, dont les listes d'attentes et l'accès difficile à un médecin ou à un spécialiste. Le poids financier lié au transport des enfants malades (lorsque les parents doivent régulièrement aller consulter des spécialistes à l'extérieur de la réserve) peut également freiner l'accès aux services de santé et rendre

difficile le suivi. Par ailleurs, les ressources spécialisées sur la réserve sont rares et très coûteuses; les parents d'un enfant handicapé ou ayant besoin de soins spécialisés peuvent être réduits à quitter la réserve (à court ou long terme), ou à placer leurs enfants pour que ceux-ci puissent y avoir accès.

Le système de santé au Québec, c'est un gros labyrinthe [...] c'est difficile de savoir quel est le meilleur point d'accès.

Une participante

Les participants ont également évoqué la difficulté de savoir à qui il faut adresser les demandes. En déménageant de la réserve à la ville, les Autochtones passent en effet sous juridiction provinciale (plutôt que fédérale). Les participants notent le besoin d'accompagnement dans ces démarches, de manière à assurer une meilleure continuité entre les services offerts sur la réserve, et en ville à l'intérieur du système québécois.

Au-delà de l'accès aux services, il faut également que ceux-ci soient culturellement pertinents et que les Autochtones s'y sentent bien. En effet, les intervenants sont souvent mal outillés et peu formés en relations interculturelles.

- **Méconnaissance des services et craintes**

Même leur proposer de l'aide d'un intervenant du CSSS, ça leur fait peur. Même si c'était quelqu'un qui les aiderait dans leurs démarches, ils pensent qu'on veut les surveiller.

Geneviève Sioui, CAAL

Qu'elles soient fondées ou non, les parents autochtones partagent plusieurs craintes par rapport aux services sociaux et aux instances comme la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ). Ces craintes proviennent souvent d'une mauvaise compréhension ou d'une méconnaissance des différents services. Les centres d'amitié autochtones souhaitent ainsi devenir un pont entre le Centre de services sociaux (CSSS) et les Autochtones.

Dans la foulée, à cause de cette crainte par rapport aux services sociaux, le personnel de l'école de Manawan a changé l'utilisation de certains termes. Par exemple, on parle de « communication » plutôt que de « signalement » dans les échanges avec les parents, afin de ne pas alarmer ces derniers, qui associent rapidement le terme « signalement » au placement d'enfants dans des familles d'accueil (non autochtones).

- **Capacités parentales chez les jeunes**

Afin de développer les capacités parentales chez les jeunes, un homme soulève l'importance de travailler sur la prévention et la sensibilisation. Ce participant affirme que plusieurs jeunes ont à peine vécu leur adolescence qu'ils deviennent à leur tour parents. Ces jeunes cherchent une valorisation sociale et la trouvent en devenant parents. Cela répond en quelque sorte au concept des « 3 A » où l'individu recherche à la fois amour, affection et attention. Les allocations parentales permettent également aux jeunes parents d'avoir accès à une entrée financière supplémentaire.

- **Barrière linguistique**

Le problème de la barrière linguistique (atikamekw/français, mais également langage commun vs termes techniques) fut soulevé à plusieurs reprises par l'assemblée. Que ce soit lorsqu'ils ont recours aux services de santé, ou lors de placement d'enfants par la DPJ, la langue entrave la communication entre les différents acteurs impliqués. Aux barrières auxquelles font face les familles défavorisées en général s'ajoute donc un problème de compréhension linguistique. La discussion a mis en lumière l'importance de prendre en compte à la fois la langue et la culture des Autochtones dans les services de santé.

- **Placement d'enfants**

La question du placement des enfants a généré beaucoup de discussions parmi les participants, mettant en lumière l'importance de la thématique. Un homme déplora que la DPJ applique les critères différemment selon s'il s'agit d'enfants allochtones ou autochtones. En effet, le fonctionnement est différent selon les différents territoires, et les ententes passées avec la DPJ. Ainsi, le système d'intervention d'autorité atikamekw (SIAA) n'exerce pas ses pouvoirs à Joliette : c'est la DPJ qui prend en charge les dossiers.

Le **Système d'intervention d'autorité atikamekw** a été instauré en 2000; il résulte d'une entente entre le Conseil de la Nation Atikamekw, le Centre jeunesse Mauricie et Centre-du-Québec, le Centre jeunesse Lanaudière et leurs directions de la Protection de la jeunesse. Cette entente stipule que tout signalement d'un enfant habitant à Manawan, Wemotaci, ou dans la Haute-Mauricie est pris en charge par le SIAA plutôt que par la DPJ. Le SIAA permet de traiter ces cas dans un contexte culturel adapté aux besoins de la population et des familles atikamekw.

Pour plus d'information, consultez http://www.atikamekwsipi.com/systeme_siaa

D'autres participants ont également fait état de la perte de l'autorité parentale quand les enfants sont placés. Une femme atikamekw ajouta que son fils voulait s'inscrire pour offrir un foyer d'accueil pour les enfants autochtones et qu'il en avait fait la demande à la DPJ; l'organisme n'aurait pas accepté qu'il décide lui-même de l'origine de sa clientèle. À ce sujet, l'animatrice a souligné qu'il y a une faille à Joliette à cet égard : dans les autres régions administratives, on favorise le placement de l'enfant dans une famille autochtone pour qu'il puisse garder un contact avec sa culture.

3.4.2 Pistes

Les priorités qui ressortent au terme de la rencontre mettent l'accent sur la sensibilisation, la prévention, et les relations interculturelles. Il est essentiel également de favoriser le développement des compétences parentales, et de rapprocher les ressources et les familles, car ils seraient actuellement déconnectés.

Développer un lien de confiance. Il faut soutenir les parents, les encadrer, mais sans les déresponsabiliser, pour qu'ils puissent ensuite eux-mêmes encadrer leurs enfants. En s'assurant d'une bonne communication entre parents et service, par l'intermédiaire par exemple d'un intervenant pivot, le suivi en santé pourrait être facilité (le suivi pourrait être ainsi amorcé, avant d'en arriver aux urgences).

Favoriser la complémentarité des services. La Clinique Minowé est un bon exemple d'initiative qui favorise la complémentarité des services. Souvent l'urgence est la porte d'entrée au système de santé, car la méconnaissance des services de santé et de services sociaux fait en sorte de retarder la consultation pour certains problèmes. À Val-d'Or, le Centre d'amitié autochtone travaille en lien avec le CSSS de la Vallée-de-l'Or afin de créer une équipe multidisciplinaire dans un milieu sécurisant pour les Autochtones. Depuis qu'un intervenant de la DPJ travaille à l'intérieur de la Clinique Minowé, le taux de placement et de

signalement a baissé de 40 %. De plus, ces services permettent d'offrir aux familles autochtones un accompagnement en les informant de l'avancée de leur dossier⁴.

Sensibiliser les intervenants aux différences culturelles : En reconnaissant les savoirs et expertises de chacun, et en adaptant les approches, on peut s'assurer d'une meilleure sécurisation culturelle. Le recours à des services d'un traducteur permet également de favoriser la compréhension de part et d'autre.

Promouvoir de saines habitudes vies : certains facteurs de risque sont plus présents au sein des communautés autochtones (obésité, consommation, tabagisme); il est donc important d'agir en prévention.

Minimiser les barrières à l'accès : comme celles de la langue, des différences culturelles, du transport, mais également sur le plan administratif.

3.5 Atelier d'échange sur l'emploi, l'entrepreneuriat et le développement économique

3.5.1 Constats des participants et participantes

Rappelons que selon les données de la *Cartographie sociale et économique de la population autochtone de villes du Québec*, les conditions socioéconomiques des Autochtones vivant à Joliette sont les moins avantageuses de toutes les zones d'influence territoriales analysées. En effet, le revenu moyen se limite à 15 542 \$ à Joliette. Le taux d'emploi des Autochtones à Joliette est également faible (27,8 % des hommes y occupaient un emploi en 2006, et seulement 25,9 % des femmes). Les participants ont ainsi pu mettre l'accent sur une série de défis par rapport à l'emploi, l'entrepreneuriat et le développement économique à Joliette, et identifier des pistes d'actions à envisager.

- **Préjugés et réticences des employeurs**

Cette année, on a un jeune homme qui est travaillant, avec toutes les qualités du monde. Mais malheureusement, à cause de son nom à consonance autochtone, il est clairement discriminé... ce fut difficile de lui trouver un stage.

Une participante

Aux dires de plusieurs participants, des employeurs éprouveraient des réticences à engager des Autochtones, les préjugés basés sur l'ignorance et des lacunes importantes sur le plan de la communication interculturelle étant toujours très présents. Une participante du milieu scolaire cite en exemple la crainte qu'avaient certains employeurs à engager comme stagiaire un de ses élèves autochtones. Cependant, lorsque ce dernier a fait ses preuves, il fut très apprécié par l'employeur, remettant ainsi en question le fondement de ses réticences. Plusieurs évoquent la transmission d'employeur à employeur de plusieurs craintes et préjugés non fondés, ce qui démontre un grand besoin de sensibilisation de la population générale et des employeurs.

⁴ Pour plus d'information, consulter Comat *et al.* 2014 : 9.

- **Conciliation travail-famille**

Il faut aussi penser à la petite enfance, et aux aînés, pas juste à l'emploi [...] Il faut penser à toute la population aussi, pour que notre portrait soit le plus complet possible.

Un participant

Parmi les obstacles à l'intégration au marché de l'emploi, la conciliation travail-famille (comme celle étude-famille), tant pour les femmes que pour les hommes, a été soulevée. Si les parents doivent travailler dans la journée, il est essentiel pour eux d'avoir accès à un service de garde ou à un CPE, ce qui n'est pas toujours simple. Il est donc important d'entretenir une vision globale pour améliorer l'accès à l'emploi.

- **Langue et différences culturelles**

Comme lors des ateliers sur l'éducation et la santé, la barrière de la langue et des différences culturelles a été mentionnée par les participants. Plusieurs Autochtones qui arrivent en ville sont intimidés parce qu'ils ont de la difficulté à s'exprimer en français, ne se présentant pas au travail par gêne ou crainte d'être mal compris. Par ailleurs, la culture entrepreneuriale est peu développée chez les communautés atikamekw, et les modes de vie en ville diffèrent de ceux de réserve (notion du temps différente, structure et encadrement, etc.)

- **Formation et éducation**

Comme la plupart des emplois en ville exigent un cinquième secondaire, le faible taux de diplomation des Autochtones est certes un obstacle à l'emploi. Le processus pour obtenir un diplôme peut être long et décourageant pour les jeunes. Les employeurs ont également parfois des réticences lorsque le futur employé n'a pas effectué sa scolarité dans le système qu'il connaît. Par ailleurs, l'importance d'accompagner et de développer des ateliers et de la formation pouvant servir lors des processus d'embauche a été rappelée : apprendre à faire un CV selon les normes, à faire les entrevues, etc.

- **Transport**

L'absence d'un moyen de transport peut également causer beaucoup de problèmes pour l'accès au travail. Par exemple, des Autochtones employés dans une autre ville qui n'ont pas de véhicule pour s'y rendre dépendent du covoiturage. Ceci rend leur situation très précaire, puisqu'ils risquent en permanence d'être congédiés s'ils ne peuvent se présenter sur une base fréquente sur le lieu de travail. Le transport est par ailleurs un obstacle à l'accès à plusieurs types de services (emploi, mais également éducation et santé).

- **Réseaux, services et intégration**

Il y a d'autres régions, comme Sherbrooke, où les politiques sont mieux adaptées. On part de loin, il y a beaucoup de travail à faire.

Participante ayant travaillé en immigration

Pour plusieurs, il est important de développer un réseau (amitiés, famille, etc.) et de bien connaître les services offerts dans le milieu, pour une meilleure intégration dans la société. Ainsi, les services offerts sont souvent méconnus, comme ceux qui soutiennent le démarrage en entreprise.

L'accueil des arrivants est un élément qui est revenu à plusieurs reprises lors des discussions. Certains ont proposé l'idée de faire des tours guidés de la ville et

d'offrir des services aux Autochtones qui arrivent des communautés, un peu à l'image de ce qui est fait pour les nouveaux arrivants.

3.5.2 Pistes

Malgré l'impression de lenteur dans les mises en actions et l'absence de répercussions visibles de telles journées de réflexion (le Forum socioéconomique des Premières Nations de 2006, par exemple) mentionnée par un participant, l'assemblée a été invitée à proposer des pistes d'actions pour améliorer l'accès à l'emploi des Autochtones. L'animatrice a également nuancé les propos de ce participant, en rappelant que le Forum avait permis d'établir des ententes entre différents ministères, le milieu urbain et les CSSS.

Favoriser le développement et la consolidation de partenariats, mais surtout leur pérennité.

Améliorer l'accueil des Autochtones dans la ville, en les informant des services disponibles, en les accompagnant dans leurs démarches administratives et en offrant des formations pour faciliter leur embauche (développement de compétences essentielles à l'employabilité, sensibilisation culturelle au travail en milieu urbain) et des activités sociales et familiales pour l'adaptation à la vie urbaine (recherche de logement et d'emploi).

Mettre en place des initiatives et des mesures favorisant la **conciliation travail-famille**, et outiller les parents afin de renforcer leurs compétences parentales.

Sensibiliser les employeurs et la population aux réalités autochtones afin de déconstruire les préjugés, et promouvoir l'embauche de main-d'œuvre autochtone. Par le fait même, les ressources existantes, comme les Carrefours Jeunesse Emploi, devraient pouvoir être adaptées aux besoins et aux réalités autochtones

Améliorer l'**accès aux services de transport**, en faisant la promotion des services existants, et en misant sur le développement de services de transports alternatifs.



| Conclusion |

Au terme de cette rencontre de réflexion, les participants ont sélectionné des enjeux prioritaires parmi l'ensemble des pistes; ceux-ci ont été soumis au comité de pilotage, qui en ont dégagé six. Les participants, lors d'une discussion finale, ont ensuite sélectionné les trois enjeux jugés prioritaires, soit⁵ :

- 1. Mettre en place des initiatives visant la promotion de la santé et du mieux-être;**
- 2. Favoriser la communication entre les acteurs locaux et la complémentarité des services existants. Formaliser les lieux de concertation et conscientiser l'ensemble de la population aux réalités autochtones afin de déconstruire les préjugés;**
- 3. Développer des modèles novateurs d'intégration et en assurer la pérennité (services éducatifs, employabilité, sociaux, et santé);**

La directrice du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière a ensuite remercié les membres du comité de pilotage, l'équipe du CAAL ainsi que les différents acteurs qui ont contribué à alimenter les discussions à l'occasion des trois ateliers. Madame France Robertson a également mentionné l'importance de construire des partenariats entre le monde autochtone et non autochtone et de continuer de travailler ensemble à l'amélioration de la qualité de vie de la population autochtone.

Une avancée importante

Le président du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière, Éric Labbé, le chef de la communauté atikamekw de Manawan, Jean-Roch Ottawa, et le maire de Joliette, Alain Beaudry ont profité de cette journée pour réitérer et signer à nouveau la Déclaration de solidarité, une entente de relation de Nation à Nation, qui avait été signée à l'occasion de la Journée nationale des Autochtones le 21 juin 2014 (le chef de Manawan était à l'époque Paul-Émile Ottawa). Cette date coïncidait également avec le solstice d'été et l'année soulignant le 150^e anniversaire de la ville de Joliette.

Dans le cadre de cette entente historique, la ville de Joliette reconnaît « l'existence des premiers peuples qui sont majoritairement atikamekw, établis à Manawan depuis des siècles et vivant ou de passage dans la région de Joliette ». De leur côté, les Atikamekw reconnaissent « l'existence de la population québécoise établie à Joliette depuis 150 ans ». De plus, les deux parties reconnaissent la cohabitation entre les deux nations dans la région de Lanaudière et de la ville de Joliette.

Cette entente « permettra aux générations à venir de vivre dans un partenariat de paix et de respect des différences de chacun ». Elle reconnaît également la spécificité du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière et son rôle de premier plan dans la ville, en tant que « ressource de référence pour la question autochtone en milieu urbain dans la région de Lanaudière ».

Pour en savoir plus

Geneviève Quessy. 2014. Solstice autochtone, *L'action*, 22 juin 2014, <http://www.laction.com...>

⁵ Les trois autres enjeux qui n'ont pas été retenus pour l'instant sont :

1. Renforcer le développement des compétences essentielles à l'employabilité
2. Conscientiser la population aux réalités autochtones afin de déconstruire les préjugés
3. Mettre en place des initiatives favorisant la conciliation travail-famille-étude

| Bibliographie |

- AFFAIRES AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD CANADA (AADNC). 2013. *Budget des dépenses 2013-2014. Rapport sur les plans et priorités*. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, Ottawa. <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/...>, Consulté le 2015-10-01.
- AFFAIRES AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD CANADA (AADNC). 2014. *Document d'information – Programme s'adressant aux Autochtones vivant en milieu urbain*. <https://www.aadncaandc.gc.ca/...>, Consulté le 2015-10-01.
- CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE LANAUDIÈRE (CAAL). 2014. *Rapport activité 2013-2014*. Centre d'amitié autochtone de Lanaudière, Joliette, 2 p.
- COMAT IOANA, CAROLE LÉVESQUE, NATHALIE FISET, STÉPHANIE CHIASSEON *et al.* 2014. *Les Autochtones et la ville : enjeux, défis, pistes de solutions à Val-d'Or et à Senneterre*. Une journée de réflexion collective afin de promouvoir l'action concertée et les initiatives partenariales. Cahier ODENA n° 2014-01. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. Montréal.
- LÉVESQUE CAROLE ET ÉDITH CLOUTIER. 2013. Les Premiers Peuples dans l'espace urbain au Québec : trajectoires plurielles, *in* S. Gervais, M. Papillon et A. Beaulieu (dir.), *Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord* : 281-296. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- LÉVESQUE CAROLE, PHILIPPE APPARICIO, MARTIN GAGNON, ÉDITH CLOUTIER ET ROLANDO LABRAÑA 2011. *Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. La ville de Joliette et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière*. Rapport de recherche. Cahier ODENA n° 2011-06. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Montréal.



| ANNEXES |

FICHE D'INFORMATION

PROFIL SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE LA POPULATION AUTOCHTONE À JOLIETTE

Faits saillants tirés de **Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. La ville de Joliette et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière**. Rapport de recherche. Carole Lévesque, Philippe Apparicio, Martin Gagnon, Édith Cloutier et Rolando Labraña. 2011. Cahier ODENA no. 2011-06. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Montréal. www.odena.ca

LA POPULATION AUTOCHTONE DE LA VILLE DE JOLIETTE EN HAUSSE

Entre 2001 et 2006, la population autochtone de la ville de Joliette a plus que doublé, passant de 130 personnes à 295. La population autochtone de l'agglomération de recensement de Joliette pour sa part a connu une hausse de 150 %, passant de 205 personnes à 490 pendant la même période.

AFFIRMATION IDENTITAIRE

Une forte croissance de la population ayant une identité autochtone : entre 1996 et 2006, le nombre d'Autochtones a bondi de **57,1 %** dans la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière.

POPULATION DES NON-INSCRITS EN HAUSSE

Une population autochtone de moins en moins souvent inscrite au Registre des Indiens : la part des non inscrits dans la population des Autochtones de la zone d'influence est passée de 6,1 % en 1996 à 16 % en 2006. Cette proportion demeure toutefois très inférieure à celle des Autochtones du Québec, qui est passée de 38,2 % à 48,4 % durant la période.

LA PLUS FORTE PRESENCE DE JEUNES FEMMES AUTOCHTONES AU QUÉBEC

Une forte présence des jeunes femmes dans la ville de Joliette : près du cinquième des Autochtones habitant la ville en 2006 sont des femmes âgées de 20 à 29 ans (19 %). Les femmes constituent d'ailleurs plus des trois cinquièmes de la population (62,1 %). Dans les deux cas il s'agit d'un sommet parmi les zones d'influence des centres d'amitié autochtones au Québec.

LES HOMMES AUTOCHTONES TRÈS SCOLARISÉS

Des hommes très scolarisés dans l'agglomération de recensement (AR) de Joliette : la grande majorité d'entre eux possède un diplôme en 2006, ce qui n'est pas le cas dans l'ensemble de la zone d'influence (70,6 % contre 48,6 %). La scolarité de ces hommes atteint, dans deux tiers des cas, le niveau collégial ou universitaire (44,1 % des hommes de l'AR contre 19,6 % pour ceux de la zone d'influence du CAAL).

DÉFIS ÉCONOMIQUES POUR LA POPULATION AUTOCHTONE

Le revenu moyen le plus bas à Joliette : il se limite à 15 542 \$ par année, soit le plus bas montant observé dans les zones d'influence des centres d'amitié au Québec en 2005 (3 200 \$ de moins que dans l'ensemble de la zone). L'écart défavorable atteint 4 000 \$ chez les hommes (16 460 \$ contre 20 426 \$).

Les deux tiers de la population gagne moins de 20 000 \$ par an : un peu plus du tiers des résidents de la zone d'influence du centre de Lanaudière gagnent moins de 10 000 \$ par an en 2005, et un peu moins du tiers entre 10 000 \$ et 19 999 \$ (respectivement 35,5 % et 31,8 %).

Les revenus des hommes deux fois plus bas que dans la population du Québec : le revenu moyen des hommes autochtones de la zone d'influence du centre de Lanaudière n'atteint que la moitié de celui de l'ensemble des hommes autochtones de la province en 2005 (20 426 \$ contre 38 509 \$).

Moins du tiers des femmes actives dans la ville de Joliette : le taux d'activité des femmes de la ville se limite à 29,6 % en 2006.

FAIBLES REVENUS CHEZ LES FAMILLES AUTOCHTONES

Une majorité de membres bénéficie d'un faible revenu dans les familles de Joliette : la ville est la seule composante territoriale d'une zone d'influence à l'échelle du Québec où la majorité des membres de familles sont dans cette situation en 2005 (53,3 % contre 20 % dans le reste de la zone d'influence). Dans l'agglomération de recensement de Joliette, près des trois quarts des personnes hors famille vivent aussi avec un faible revenu.

Un faible revenu des membres de familles très fréquent dans la population de la zone : malgré une baisse de 10 points de pourcentage depuis 2000, trois dixièmes des membres des familles de la zone d'influence de Joliette ne gagnent qu'un faible revenu en 2005, plus du double de la population de la province (20 % contre 12,5 %).

REVENUS D'EMPLOI EN CROISSANCE

Les revenus liés à l'emploi sont de plus en plus prédominants : cette source de revenu compte pour 60 % du revenu total des Autochtones de la zone en 2005, en hausse de 13 % depuis 1995.

FICHE D'INFORMATION

PROFIL SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE LA POPULATION AUTOCHTONE À JOLIETTE

Faits saillants tirés de **Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. La ville de Joliette et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière**. Rapport de recherche. Carole Lévesque, Philippe Apparicio, Martin Gagnon, Édith Cloutier et Rolando Labraña. 2011. Cahier ODENA no. 2011-06. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Montréal. www.odena.ca

LANGUE AUTOCHTONE

Un fort contraste linguistique entre les populations de l'agglomération de recensement de Joliette et de la zone d'influence : la grande majorité des résidents de la zone d'influence du CAAL ont une langue maternelle autochtone en 2006, mais ce n'est le cas que d'un cinquième de ceux qui habitent l'agglomération de recensement de Joliette (71 % contre 21,6 %).

La plus grande persistance de l'usage à la maison des langues maternelles autochtones : le nombre de résidents de la zone d'influence qui privilégient l'emploi d'au moins une langue autochtone dans leur résidence en 2006 est égal à 99,7 % du nombre d'individus ayant une langue maternelle autochtone, soit la plus forte proportion parmi les zones d'influence du Québec en 2006.

DEUX FOIS PLUS DE NOUVEAUX RÉSIDENTS AUTOCHTONES PROVENANT D'AUTRES VILLES DU QUÉBEC

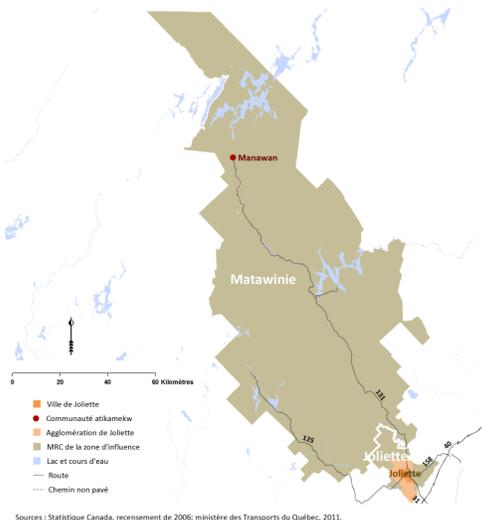
Un grand nombre de nouveaux résidents à Joliette proviennent d'autres villes du Québec : les deux cinquièmes des Autochtones résidant dans la ville en 2006 habitaient une autre ville de la province en 2001 (42,9 %), soit deux fois plus que dans toute autre composante territoriale des zones d'influence étudiée. Ces nouveaux arrivants contribuent au tiers de l'augmentation de la population autochtone de la ville entre 2001 et 2006.

QU'EST-CE LA ZONE D'INFLUENCE TERRITORIALE D'UN CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE ?

La zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone est l'aire de distribution et de circulation de la population autochtone à l'intérieur d'un territoire donné. Ce territoire est déterminé selon plusieurs échelles : municipalité, agglomération, municipalité régionale de comté (MRC) et regroupement de MRC, et intègre, selon le cas, les villes, villages, communautés ou autres lieux de rencontre saisonniers ou permanents. Ce territoire est également traversé de nombreuses infrastructures. Cette zone d'influence territoriale est le théâtre d'un ensemble de relations de diverses natures (sociales, commerciales, économiques, etc.). À l'intérieur de cette zone, le centre d'amitié agit comme un pôle de convergence qui engendre une nouvelle mobilité ou circulation des individus. La zone d'influence se mesure à la fois sous l'angle démographique et sous l'angle des services offerts à la population concernée.

La portée spatiale d'un centre d'amitié autochtone

La présence d'un centre d'amitié autochtone dans une ville engendre une nouvelle dynamique territoriale pour la population autochtone de l'endroit et des environs. À partir des données du recensement canadien, nous proposons un nouvel agencement des données statistiques et spatiales relatives à la population autochtone résidant dans ces villes ou dans les communautés environnantes en matière d'identité, d'âge, de sexe, de situation socioéconomique, de langue et de mobilité.



ZONE D'INFLUENCE ÉLARGIE

La zone d'influence du centre d'amitié autochtone de Lanaudière comprend l'ensemble des territoires de deux MRC, soit Joliette et Matawinie, incluant toutes les municipalités et la communauté autochtone qui y sont localisées. Elle occupe une superficie totale de 9 937 km² en date du recensement de 2006. Son territoire a gagné ceux des municipalités de Saint-Paul et de Saint-Pierre, ce qui fait en sorte qu'en 2006 l'agglomération de recensement compte 4 291 résidents de plus que ce qu'elle aurait eu sans ce changement, dont 15 Autochtones.

FICHE D'INFORMATION

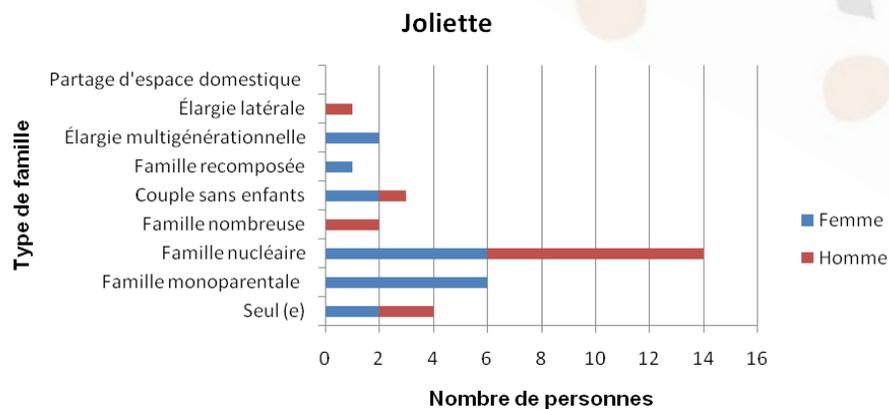
RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DE LA POPULATION AUTOCHTONE DE LA VILLE DE JOLIETTE, MAI 2013 (échantillon = 40 personnes)



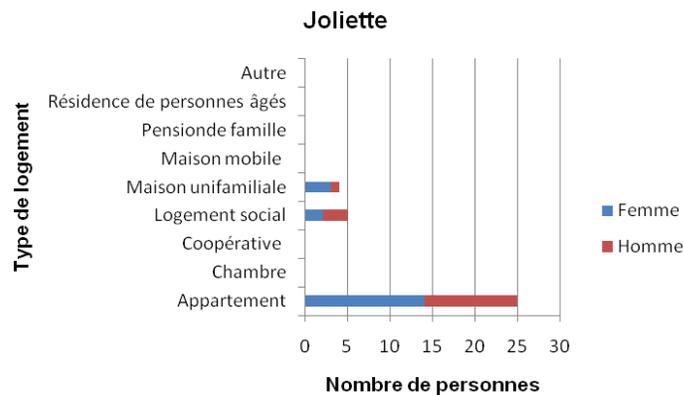
L'enquête provinciale de l'Alliance de recherche ODENA vise à recueillir des informations de première main sur les conditions de vie des Autochtones qui résident de manière permanente ou temporaire dans les villes du Québec. Cette fiche présente les résultats préliminaires de l'enquête en cours. Pour en savoir plus, consulter : <http://www.odena.ca/fr/recherche/enquete-provinciale-110/>.

Ménages

42 % habitent avec leur famille nucléaire

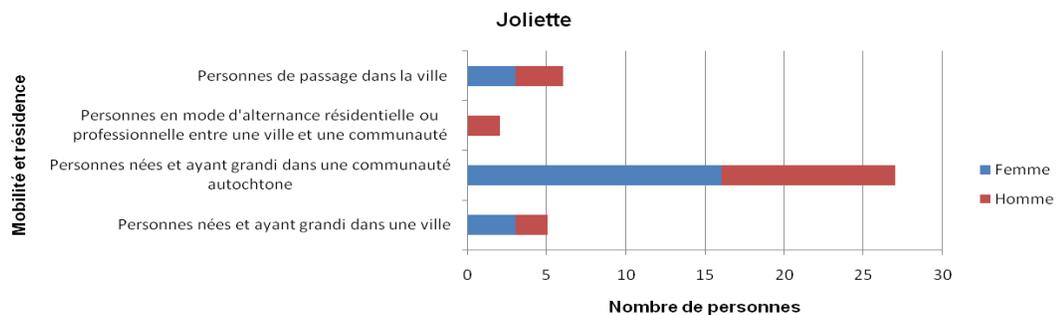


73 % des personnes habitent en appartement



Mobilité

67 % des répondants sont nés et ont grandi dans une communauté autochtone

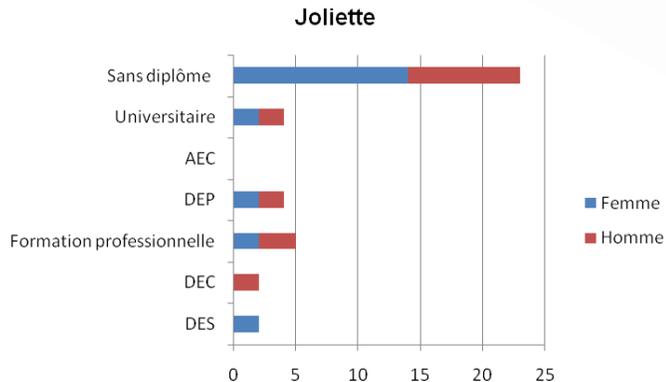


FICHE D'INFORMATION

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DE LA POPULATION AUTOCHTONE DE LA VILLE DE JOLIETTE, MAI 2013 (échantillon = 40 personnes)

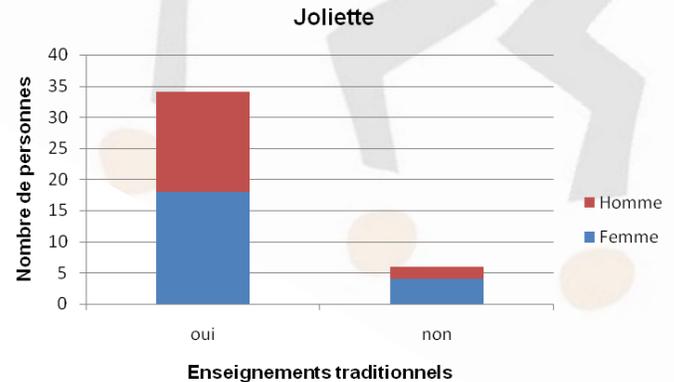
Diplomation

57 % des personnes n'ont pas de diplôme



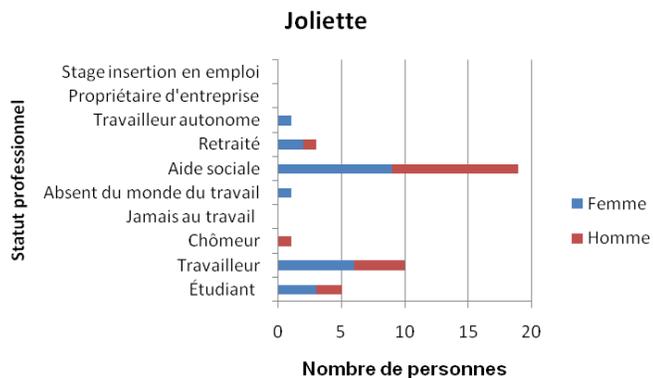
Savoirs traditionnels

85 % des répondants ont reçu des enseignements traditionnels



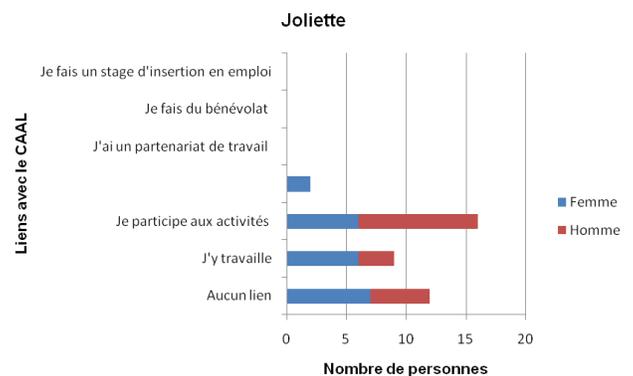
Statut professionnel

47 % des répondants sont des bénéficiaires de l'aide sociale
37 % sont sur le marché du travail ou aux études



Liens avec le CAAL

41 % participent aux activités/ programmes/services du CAAL



Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (Joliette)

Le Centre, qui a ouvert ses portes en 2001, offre des services aux familles et aux personnes autochtones de la région de Lanaudière. Son mandat vise l'amélioration de la qualité de vie et des conditions d'existence des Autochtones vivant dans les villes. Les programmes mis en oeuvre : 1) faciliter l'accès au marché du travail ; 2) favoriser la réussite scolaire des jeunes ; 3) améliorer l'accès au logement ; et 4) préserver la culture et les valeurs autochtones en développant des services pour les enfants d'âge préscolaire.



odena

ARUC-CURA

Les Autochtones et la ville au Québec :
identité, mobilité, qualité de vie et gouvernance



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC